



14 mars 2019

Investissements routiers et aéroportuaires 2019-2021 - Plus de 297 M\$ seront investis dans la région de la Chaudière-Appalaches

Lévis, le 14 mars 2019 ■ Le gouvernement du Québec annonce la liste de tous les projets routiers et aéroportuaires du ministère des Transports en Chaudière-Appalaches pour les années 2019-2021. Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie, M. François Bonnardel, en a fait l'annonce aujourd'hui.

Ces projets, qui visent à agir concrètement sur l'état des infrastructures, totalisent des investissements de 297 156 000 \$ dans la région de la Chaudière-Appalaches. Contrairement aux années antérieures, le gouvernement du Québec opte pour la transparence en rendant public l'ensemble des projets pour lesquels :

- des travaux sont prévus en 2019-2020;
- des activités de préparation sont prévues en 2019-2020 dans l'objectif de démarrer des travaux en 2020-2021.

Citations

« En investissant massivement comme nous le faisons aujourd'hui dans le réseau routier et le réseau aéroportuaire, notre gouvernement contribue à améliorer et à maintenir nos infrastructures. Contrairement à la pratique des anciens gouvernements, nous misons désormais sur la transparence dans nos investissements. Cela permettra aux citoyens d'avoir un regard complet sur la totalité des projets pour lesquels des travaux sont prévus au cours des deux prochaines années et d'obtenir une reddition de comptes du Ministère. »

— François Bonnardel, ministre des Transports et ministre responsable de la région de l'Estrie

« L'annonce d'aujourd'hui démontre l'importance qu'accorde le gouvernement du Québec au développement économique et à la vitalité de la Chaudière-Appalaches. Avec ces investissements, nous offrons aux gens d'ici des infrastructures qui, par leur efficacité et leur sécurité, rehaussent leur qualité de vie dans leurs déplacements de tous les jours. Notre gouvernement entend aussi continuer à être attentif aux besoins des municipalités de la région. »

— Marie-Eve Proulx, ministre déléguée au Développement économique régional et ministre responsable de la région de la Chaudière-Appalaches, de la région du Bas-Saint-Laurent et de la région de la Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

Faits saillants

- Pour la région de la Chaudière-Appalaches :
 - 151 353 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer des chaussées en bon état;
 - 94 464 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer des structures en bon état;
 - 40 811 000 \$ seront investis dans la réalisation de projets routiers visant à assurer un réseau efficace et sécuritaire.
- Parmi les projets, mentionnons :
 - le réaménagement de l'échangeur 305 (route Lagueux) de l'autoroute 20 à Lévis;
 - le réaménagement de la route 277, entre Saint-Anselme et Saint-Henri;
 - la reconstruction de la chaussée en béton de l'autoroute 20 en direction ouest, à Saint-Janvier-de-Joly.
- Plus de 4 M\$ seront également prévus afin de réaliser des projets aéroportuaires.
- Un montant de 6 526 000 \$ sera investi afin d'assurer le maintien en bon état de ponceaux et structures situés sur des emprises ferroviaires abandonnées.
- Notons que 595 000 \$ du montant global investi en 2019-2021 proviennent des partenaires.

Liens connexes

- Consultez la liste complète des investissements dans notre section [Investissements 2019-2021](#).

Suivez-nous sur [Twitter](#) et sur [Facebook](#).



© Gouvernement du Québec, 2019